



Collection OREF Grand Est « Sanitaire et social »

Études et analyses

L'insertion professionnelle des auxiliaires de puériculture

Une photographie de l'insertion professionnelle à court terme des auxiliaires de puériculture diplômés en 2017 dans le Grand Est.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION



Douze enquêtes d'insertion ont été réalisées au cours du premier semestre 2018 auprès de diplômés sortis de formation sanitaire et sociale en 2017 : six enquêtes auprès de diplômés du domaine sanitaire (ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, puéricultrices) et six auprès de diplômés du domaine social (assistants de service social, conseillers en économie sociale familiale, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistants de vie). Ces enquêtes et l'ensemble des publications de la collection sanitaire et social sont des outils d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs de la formation sur le champ sanitaire et social.

Les données de cette publication sont issues de l'enquête par Internet et par téléphone réalisée par l'Oref (Observatoire Régional Emploi Formation) Grand Est, en partenariat avec les neuf instituts de formation d'auxiliaires de puériculture du Grand Est, du 31 mai au 30 juin 2018, auprès de l'ensemble des auxiliaires de puériculture diplômés en 2017.

Près de 400 diplômés ont été interrogés. La quasi-totalité d'entre eux sont des femmes. 45 % ont moins de 25 ans. L'obtention du diplôme s'est principalement faite en juillet (51 %) ou en décembre 2017 (31 %).

Le nombre de questionnaires exploitables s'élève à 264, soit un taux de réponse à l'enquête de 67 %.

L'échantillon des répondants a fait l'objet d'un redressement en fonction de l'institut de formation, du sexe et de la tranche d'âge.

En ce qui concerne les personnes déclarant occuper deux emplois ou plus, l'enquête s'intéresse à l'emploi principal. De plus, les résultats sont présentés pour les personnes exerçant les fonctions du métier pour lequel elles se sont formées.

SOMMAIRE

SITUATION DES DIPLÔMÉS VIS-À-VIS DE L'EMPLOI	5
◇ Quel accès à l'emploi ?	5
◇ Quelles conditions d'emploi ?	5
◇ Dans quels secteurs exercent les diplômés ?	5
PARCOURS PROFESSIONNEL DEPUIS L'OBTENTION DU DIPLÔME	6
◇ Quelle vitesse d'insertion ?	6
◇ Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?	6
PERCEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES DIPLÔMÉS .	7
◇ Quelle perception de l'emploi ?	7
◇ Quelle perception de la formation ?	7
MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI.....	8
◇ Où travaillent les diplômés ?	8
◇ Quels sont les types de mobilité ?	8
DÉFINITIONS ET GLOSSAIRE	9

Situation des diplômés vis-à-vis de l'emploi

QUEL ACCÈS À L'EMPLOI ?

En juin 2018, entre six et quinze mois après l'obtention de leur diplôme en 2017, les auxiliaires de puériculture sont très majoritairement actifs : 90 % occupent un emploi et 9 % sont au chômage. Ces proportions sont comparables à celles relevées lors de l'enquête précédente (respectivement 88 % et 7 %).

QUELLES CONDITIONS D'EMPLOI ?

Neuf actifs en emploi sur dix indiquent exercer des fonctions d'auxiliaire de puériculture.

Parmi ces derniers, près des deux tiers sont recrutés en CDD. Alors que globalement 33 % sont en CDD de six mois ou moins, la proportion atteint 53 % pour les personnes se trouvant depuis le moins longtemps sur le marché du travail, autrement dit diplômées toute fin 2017.

Ils sont également 26 % à disposer d'un CDI et 9 % à être agents de la fonction publique (titulaire ou stagiaire).

Le temps partiel concerne 10 % des emplois ; il s'agit le plus souvent d'une situation subie.

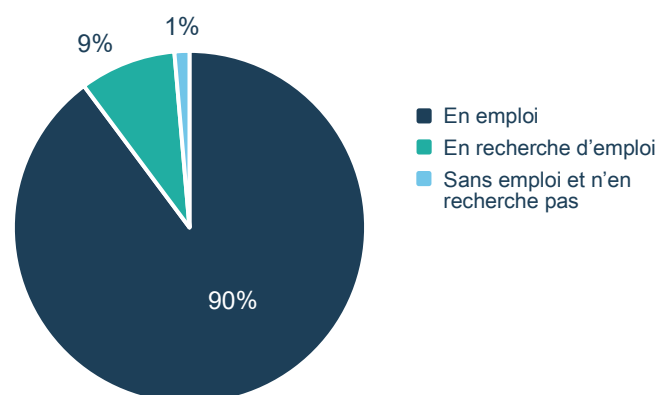
Parmi les quelques personnes exerçant des fonctions autres que celles d'auxiliaire de puériculture au moment de l'enquête, trois sur dix exercent comme aide-soignant. A noter que plus de la moitié d'entre elles recherchent un poste d'auxiliaire de puériculture.

DANS QUELS SECTEURS EXERCENT LES DIPLÔMÉS ?

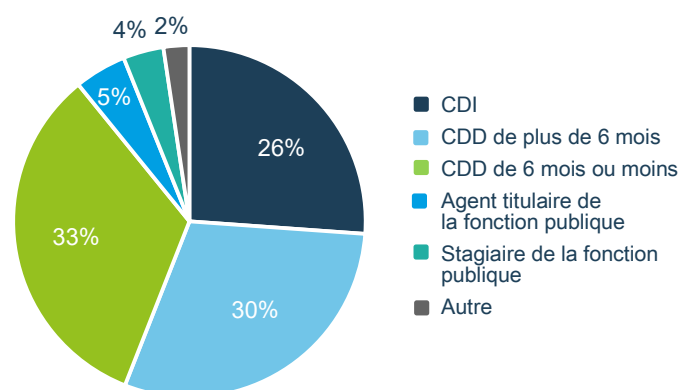
L'accueil de jeunes enfants (crèche, halte-garderie, jardin d'enfants, multi-accueil) emploie à lui seul 73 % des auxiliaires de puériculture. Le secteur hospitalier (service de maternité ou de pédiatrie dans un hôpital ou une clinique) en regroupe quant à lui 18 %.

Les employeurs des auxiliaires de puériculture se répartissent assez équitablement entre les statuts suivants : collectivité territoriale, association, hôpital public et entreprise privée.

Situation professionnelle des diplômés

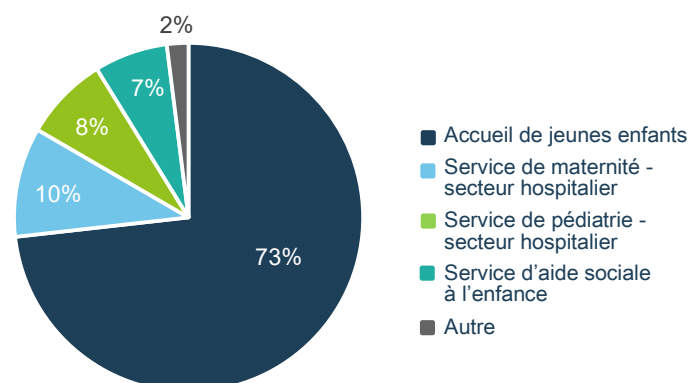


Statut de l'emploi détenu par les diplômés



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

Secteur d'activité où travaillent les diplômés



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

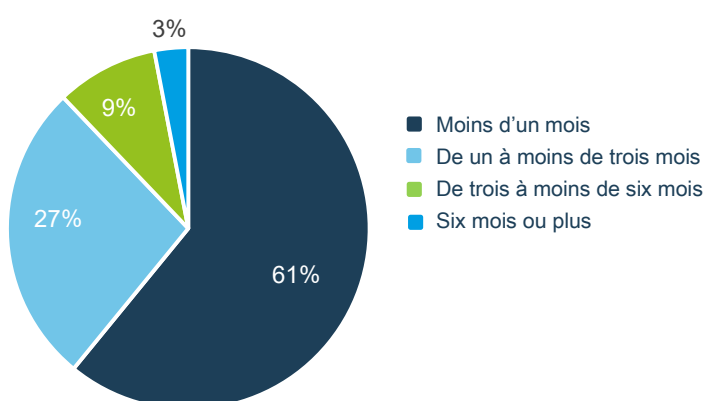
Parcours professionnel depuis l'obtention du diplôme

QUELLE VITESSE D'INSERTION ?

Les auxiliaires de puériculture s'insèrent professionnellement rapidement après la sortie de formation. En effet, 61 % d'entre eux ont accédé à l'emploi en moins d'un mois et seuls 12 % ont trouvé leur premier emploi en trois mois ou plus. Par ailleurs, la moitié déclarent avoir eu le choix entre plusieurs possibilités d'embauche.

La rotation sur le marché du travail semble plutôt élevée au cours des premiers mois de vie active : l'emploi occupé au moment de l'enquête n'est pas le premier pour un diplômé sur deux. Ce phénomène peut s'expliquer pour partie par la proportion de contrats à durée limitée parmi les salariés.

Temps d'accès à un emploi après la sortie de formation

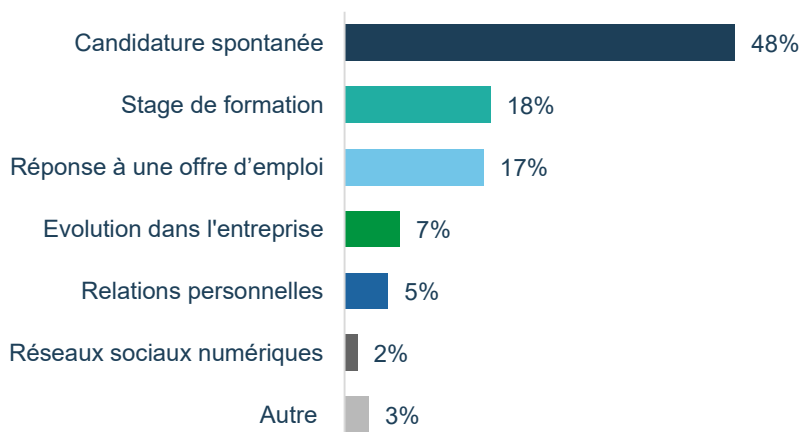


Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

QUELLE DÉMARCHE MISE EN OEUVRE POUR ACCÉDER À L'EMPLOI ?

Pour près d'un diplômé sur deux, le poste occupé au moment de l'enquête a été obtenu suite à l'envoi d'une candidature spontanée. Par ailleurs, 18 % des auxiliaires de puériculture détiennent leur emploi dans une structure où ils ont effectué un stage lors de la formation. Répondre à une offre d'emploi a également été fructueux pour 17 % d'entre eux.

Démarche ayant permis d'accéder à l'emploi actuel



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

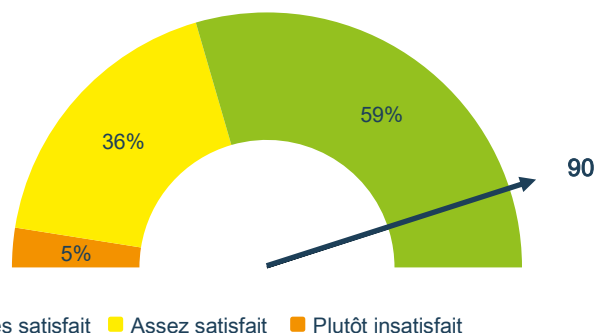
Perception de l'emploi et de la formation par les diplômés

QUELLE PERCEPTION DE L'EMPLOI ?

Les critères de motivation donnés pour l'emploi détenu au moment de l'enquête tiennent entre autres au type de public pris en charge, à la situation géographique du lieu de travail et au temps de travail (temps complet/temps partiel).

La très grande majorité des auxiliaires de puériculture portent une appréciation favorable sur leur emploi. Ils sont respectivement 36 % et 59 % à se dire assez satisfaits, voire très satisfaits du poste qu'ils occupent.

Niveau de satisfaction dans l'emploi actuel



Note de lecture : l'indicateur de 90 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits
Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

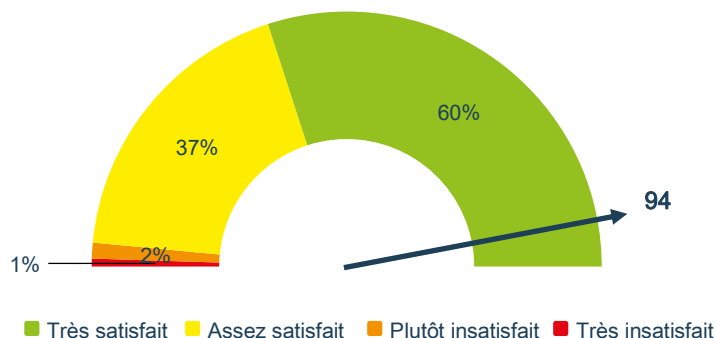
QUELLE PERCEPTION DE LA FORMATION ?

Quelle que soit leur situation professionnelle au moment de l'enquête, les auxiliaires de puériculture diplômés en 2017 font part d'un sentiment de satisfaction quant à la formation reçue (stages compris). Ils sont ainsi respectivement 37 % et 60 % à juger leur formation assez ou très satisfaisante.

Si l'on considère les diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture et ceux en recherche d'emploi, près d'un sur quatre envisage de suivre une autre formation professionnelle (diplômante ou non) dans les trois ans à venir.

Pour deux diplômés ayant un projet de formation sur cinq, il s'agirait de s'orienter vers le métier d'éducateur de jeunes enfants. Avec un rapport de plus d'un sur cinq, le métier d'infirmier recueille également un intérêt marqué*.

Jugement porté sur la formation d'auxiliaire de puériculture



Note de lecture : l'indicateur de 94 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits
Base : Ensemble des diplômés



Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture et demandeurs d'emploi ayant un projet de formation

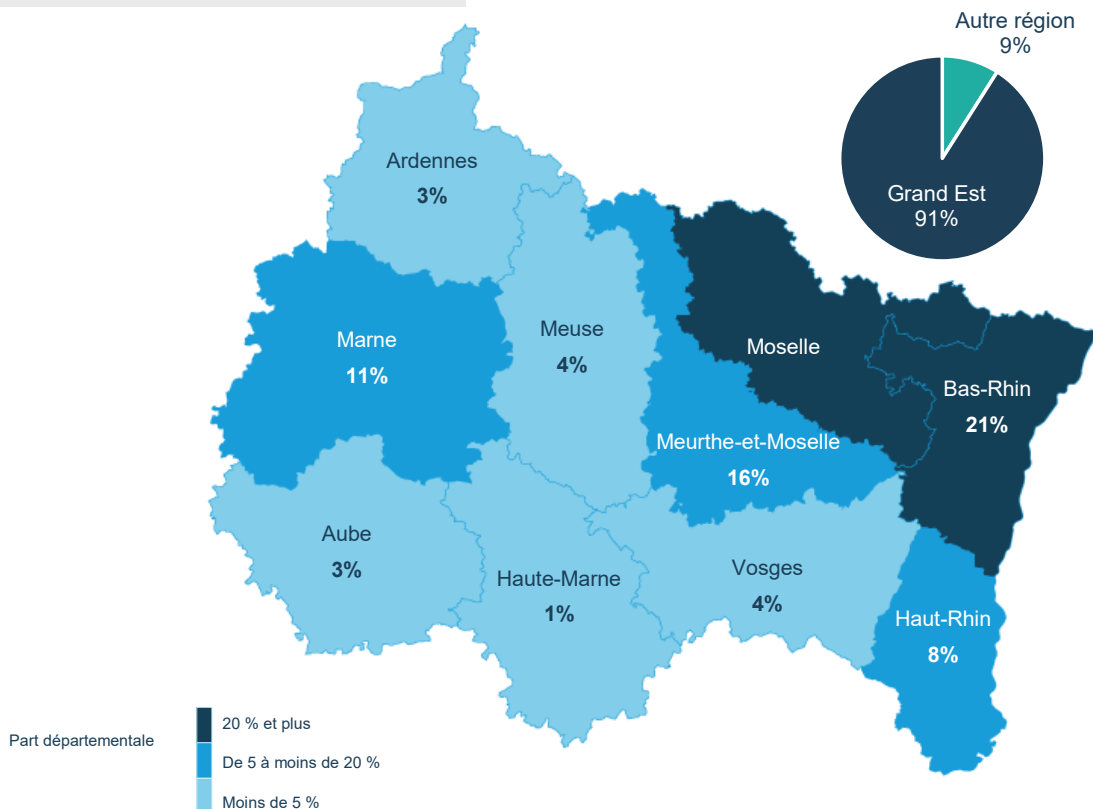
*Les auxiliaires de puériculture peuvent accéder à la formation d'infirmier par voie de concours après avoir exercé trois années en équivalent temps plein, ainsi qu'à la formation d'éducateur de jeunes enfants par voie de concours ou VAE (validation des acquis de l'expérience)
Source : www.grand-est.drjcs.gouv.fr

Mobilité géographique des diplômés en emploi

OÙ TRAVAILLENT LES DIPLÔMÉS ?

91 % des diplômés auxiliaires de puériculture de 2017 travaillent en région Grand Est (88 % lors de l'enquête précédente). Plus finement, les départements du Bas-Rhin et de la Moselle concentrent chacun un cinquième des diplômés en emploi.

Département du lieu de travail des diplômés



Lecture de la carte : 21 % des diplômés travaillent dans le Bas-Rhin

Base : Diplômés en emploi exerçant des fonctions d'auxiliaire de puériculture

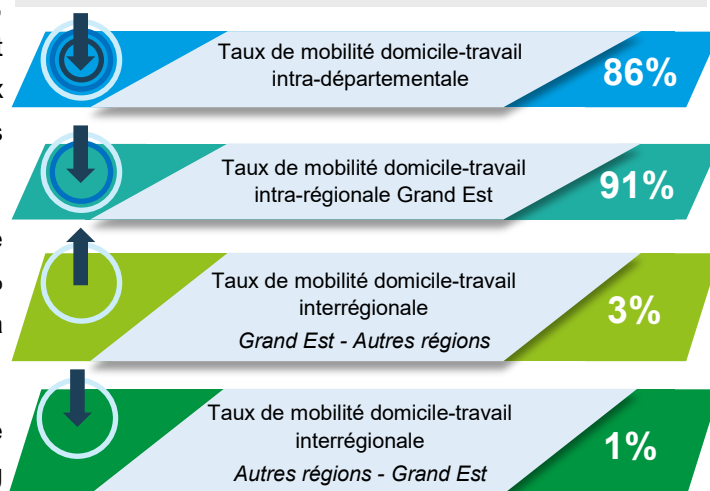
QUELS SONT LES TYPES DE MOBILITÉ ?

La mobilité géographique des auxiliaires de puériculture, entre la résidence principale et le lieu de travail, est avant tout de nature intra-départementale : 86 % d'entre eux exercent leur activité au sein du département où ils demeurent.

91 % des auxiliaires de puériculture ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est, tandis que 5 % ont leur résidence principale et exercent en dehors de la région Grand Est.

La proportion de ceux qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent ailleurs (Luxembourg principalement) s'élève à 3 %. Conjointement, la part de ceux qui ont leur résidence principale dans d'autres régions et exercent un emploi dans le Grand Est est de 1 %.

Mobilité domicile-travail des diplômés



DÉFINITIONS

- Actifs : personnes en emploi et au chômage
- Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés
- Taux de mobilité domicile-travail intra-départementale : part des diplômés qui travaillent dans le département de leur résidence principale
- Taux de mobilité domicile-travail intra-régionale : part des diplômés qui ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est
- Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Grand Est - Autres régions : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans une autre région de France ou à l'étranger
- Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Autres régions - Grand Est : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans une autre région de France et travaillent dans le Grand Est

GLOSSAIRE

- CDD : Contrat à Durée Déterminée
- CDI : Contrat à Durée indéterminée

Les 8 collections de l'OREF



Réalités Emploi-Formation

Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en région, dans les territoires et les secteurs d'activités.



Tableaux de bord

Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en région. Des documents actualisés en permanence.



Études et analyses

Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



Réflexions prospectives

Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploi-formation ».



Sanitaire et social

Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en région. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



Mieux comprendre

Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



Médias

S'informer

Des outils pour rester informé.



Documents outils

Aider

Des outils pour aller plus loin.